

COMITÉ DIRECTEUR DE LA LIGUE NATIONALE DE RUGBY

Rélevé de décisions de la réunion du 25 septembre 2019

SITUATION SANITAIRE DES CLUBS DE NEVERS ET DE MONTAUBAN ET MATCHES DE LA 5^{ème} JOURNÉE DE PRO D2

Le Comité Directeur a pris connaissance de la situation sanitaire des clubs de l'USON Nevers et de l'US Montalbanaise lesquels ont déclaré, le 23 septembre, plusieurs cas de joueurs de leur effectif présentant une infection cutanée sévère et contagieuse.

Cette situation sanitaire a été analysée par le Docteur Yves WELKER, expert en infectiologie auprès de la Ligue Nationale de Rugby, lequel a recommandé, pour stopper l'épidémie, l'isolement de l'ensemble des effectifs des deux clubs.

Au regard de ces informations, le Comité Directeur et des recommandations Docteur Yves WELKER, et afin de stopper la chaîne de contamination, a (i) constaté une situation de circonstance exceptionnelle au sens de l'article 344 des Règlements Généraux et (ii) au vu la situation sanitaire et des exigences tenant au bon déroulement des compétitions, de reporter :

- la rencontre USON Nevers Rugby / AS Béziers Hérault comptant pour la 5^{ème} journée de PRO D2 initialement prévue le vendredi 27 septembre 2019 à 20h00,
- la rencontre Stade Aurillacois / US Montalbanaise comptant pour la 5^{ème} journée de PRO D2 initialement prévue le vendredi 27 septembre 2019 à 20h00.

La programmation de ces deux rencontres sera arrêtée par le Bureau de la LNR du 1^{er} octobre.